

À QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

Les enfants et les jeunes adultes jusqu'à 22 ans qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou de certificat d'équivalence d'études secondaires peuvent être admissibles au MEP s'ils ont déménagé :

- entre plusieurs zones de districts scolaires
- au cours des trois dernières années
- avec un parent/tuteur ou seul(e)
- et pour obtenir un emploi admissible temporaire ou saisonnier dans les secteurs de l'agriculture ou de la pêche

Le travail doit être directement lié à la plantation, la culture, la moisson ou la transformation des récoltes ; la transformation des produits laitiers, de la viande, du poisson ou des fruits de mer ; ou l'élevage. Il n'existe aucune exigence en lien avec l'origine ethnique, l'origine nationale, les revenus ou la langue pour être admissible au MEP.



SCANNEZ-MOI

PENSEZ-VOUS QUE VOTRE ENFANT EST ADMISSIBLE ?

Si vous pensez que votre enfant est potentiellement admissible, veuillez appeler l'équipe du MEP comme indiqué sur cette brochure. Un membre de l'équipe du MEP sera heureux de vous rencontrer pour vous demander si vos enfants ou vous-même pouvez recevoir des services, mais il est important que vous appeliez pour obtenir des informations complémentaires. Cet appel peut permettre à vos enfants d'obtenir l'aide nécessaire pour réussir à l'école. Contacter votre MEP local non seulement vous aidera, mais cela peut aussi aider d'autres familles dans la communauté des migrants en faisant connaître ces services. Le MEP ne peut aider que les enfants admissibles qu'il peut trouver. Contactez-nous dès aujourd'hui.

CONTACT:



Programme d'éducation pour les migrants du Nebraska

Le Programme d'éducation pour les migrants du Nebraska (Nebraska Migrant Education Program) est un programme financé au niveau fédéral géré par l'État conçu pour répondre aux besoins uniques de tous les enfants des travailleurs agricoles migrants en leur apportant des services supplémentaires à la fois en matière d'éducation et de soutien.



QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME D'ÉDUCATION POUR LES MIGRANTS ?

Le Programme d'éducation pour les migrants (MEP) Titre I financé au niveau fédéral offre des services supplémentaires en matière d'éducation et de soutien aux enfants migrants dans tout le pays. Ce programme a été créé en 1966 et a été modifié et réautorisé plusieurs fois, y compris dans le cadre de la loi portant sur la réussite scolaire pour tous (Every Student Succeeds Act) de 2015. L'objectif général du MEP est de s'assurer que les enfants et les jeunes adultes migrants bénéficient pleinement de la même éducation publique gratuite que les autres enfants. Pour atteindre cet objectif, le MEP soutient des programmes d'éducation pour les enfants migrants pour les aider à atténuer les effets des interruptions scolaires et d'autres défis résultant de déménagements répétés.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?

Nous savons qu'il est très important pour les parents d'être impliqués dans l'éducation de leurs enfants. Les parents sont les premiers enseignants d'un enfant. Le MEP est prêt à vous soutenir en aidant votre enfant à apprendre et à grandir. Votre implication montrera à vos enfants à quel point l'apprentissage est important dans la vie.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME OFFRE ?

Chaque MEP local offre des services basés sur les besoins des enfants migrants qu'il sert. Les services d'éducation peuvent inclure ce qui suit:

- les programmes préscolaires pour préparer les enfants migrants à la réussite scolaire
- les programmes des cours d'été ; les programmes de cours particuliers avant et après les programmes scolaires
- les services d'aide à l'obtention d'un diplôme d'enseignement secondaire
- le programme de séquence d'étude assistée portable (Portable Assisted Study Sequence, PASS)
- le programme d'équivalence d'enseignement secondaire (High School Equivalency Program, HEP)
- le programme d'aide à l'université pour les migrants (College Assistance Migrant Program, CAMP)
- la continuité de l'instruction entre et parmi les districts scolaires et les états les possibilités de bourses d'étude



www.nebraska.ne.gov/migrant

ACTIVITÉS/ SERVICES DE SOUTIEN

Cela peut inclure ce qui suit:

- le Conseil consultatif parental (Parent Advisory Council, PAC) qui organise des rencontres et d'autres activités impliquant les parents
- le recrutement dans tout l'état d'enfants migrants admissibles
- le partage d'informations sur l'élève entre les états lors du déménagement
- des services médicaux, dentaires, visuels et nutritionnels
- des services d'orientation vers d'autres organismes locaux
- la fourniture de matériel scolaire

Les Programmes d'éducation pour les migrants étatiques sont tenus de:

- s'assurer que les besoins spéciaux en termes d'éducation des enfants migrants soient identifiés et pris en compte
- donner aux élèves migrants la possibilité de respecter les mêmes normes de contenu académique étatique exigeant auxquelles devraient être soumises tous les enfants
- promouvoir la coordination interétatique et intraétatique des services pour les enfants migrants et
- encourager les services d'alphabétisation pour les enfants migrants et leurs familles

Ainsi, les jeunes enfants sont mieux préparés à entrer à l'école, connaître la réussite scolaire, se diplômer et poursuivre vers l'enseignement supérieur ou un emploi.